

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invai-
ablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples
l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion Scts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions
libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons con-
server notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS SOLIDES.

Des composts.

Qu'entendez-vous par composts ? voilà une question qui nous a souvent été adressée et à laquelle nous allons essayer de répondre aujourd'hui.

Un cultivateur à qui nous demandions quelle idée il avait d'un compost, nous fit une réponse que nous trouvons assez juste. " Un compost, nous dit-il, j'imagine que c'est un ramassis de toutes sortes de choses qui peuvent pourrir ensemble. "

Oui, le compost est un mélange formé de différentes matières, telles que les cendres, les mauvaises herbes, le fumier et la chair des animaux.

La fabrication des composts n'est pas soumise à des règles fixes, aussi les formules qui représentent leur constitution sont très-nombreuses. Habituellement ils sont formés par des matières terreuses associées à des débris organiques de toute espèce. Par exemple, on les prépare en mettant par couches alternatives la vase des chemins, la boue que l'on retire du fond des fossés, des étangs, les mauvaises herbes, les gazons ou la tourbe avec du fumier, de la chaux, des cendres que l'on arrose avec des eaux de lessive ou du purin. On y introduit, avec avantage, les déchets de cuisine, les balayures de maison, sciure de bois et tous les débris, animaux, végétaux que l'on peut se procurer, ainsi que les vidanges des latrines. Au bout de quelques semaines la fermentation se déclare dans ces tas, et hâte la décomposition des différentes substances. Lorsque l'on s'aperçoit que la masse chauffe, et que la décomposition est déjà avancée, on mélange toutes les matières, en les tournant une ou deux fois. Quand le tout est bien mélangé et décomposé, il ne reste plus qu'à les transporter sur le jardin ou sur le champ que l'on veut engraisser.

Quand on fait un compost il faut s'efforcer de donner au mélange les propriétés convenables au terrain que l'on veut engraisser. Par exemple, si votre compost doit servir à engraisser une terre forte et glaiseuse, voici les matières qui doivent le composer: une couche de terre légère, ou de balayures de maison, de cours, de grange, une autre couche de mauvaises herbes, d'une épaisseur double de la première; par exemple si la couche de terre légère a six pouces d'épaisseur, l'autre devra avoir douze pouces. Une troisième couche de fumier de cheval ou de mouton, semblable à la première, puis enfin une quatrième de chaux ou de cendres lessivées qui ne devra avoir que trois pouces. Puis vous recommencez dans le même ordre jusqu'à ce que la masse ait la hauteur voulue, et vous couvrez le tout d'un peu de terre. Et, comme nous l'avons déjà dit, vous arrosez ce compost d'urine, de purin, de lessive, d'eaux qui ont servi à laver les planchers.

Dans les composts destinés aux terres légères, les fumiers froids, tels que ceux de vaches, de porcs, doivent être employés de préférence aux fumiers chauds, la couche de terre sablonneuse doit être remplacée par de la terre argileuse. Pour les transporter sur les champs, il faut attendre que les matières organiques soient complètement décomposées.

Les composts doivent être placés auprès des maisons et à l'ombre autant que possible, pour empêcher qu'ils ne se dessèchent. Quand un compost est terminé, c'est-à-dire, quand il a les dimensions qu'on veut lui donner, il faut aussitôt recommencer un second, si on ne veut rien perdre des déchets de la cuisine et des autres substances que fournit une famille. Il ne faut pas omettre, comme nous l'avons déjà dit, de remuer les composts au moins deux fois par an.

Maintenant, pour convaincre les cultivateurs des quantités considérables d'engrais qu'ils peuvent se procurer au moyen de compost, nous allons, au risque de nous répéter, énumérer les matières qui peuvent être mises à profit :

La tourbe, le tan, le bois pourri, la sciure de bois, les feuilles d'arbres, les fougères, les *herbes St. Jean*, et tant d'autres mauvaises herbes qui couvrent les environs des demeures, qui se rencontrent dans les jardins et les champs, les débris de paille, les balayures des maisons, la poussière des greniers à foin et à grains, les gazons, les épluchures et les feuilles de légumes unis aux cendres du foyer, à celles qui ont servi au lessivage du linge, aux suies de bois, aux débris de démolitions, aux terres que l'on obtient par le curage des ruisseaux, des fossés, des étangs, des mares, aux vidanges des latrines, ainsi qu'aux débris des animaux, tels que cadavres de bêtes mortes par maladies ou accidentellement, les os, les chiffons de laine, poils, cheveux, plumes, débris de cuir, râpures de cornes, sang des animaux, contenu des intestins, etc., le tout mis en tas avec une certaine quantité de fumier d'étable et arrosé avec les eaux de planchers, les savonnures, les urines peuvent tous concourir à la confection de composts considérables et d'une grande richesse.

On ne peut pas dire qu'un champ est bien administré, quand on néglige d'utiliser les matières que nous venons d'énumérer, car tout peut servir à l'engraisement des terres et suppléer à la disette des fumiers. Le cultivateur peut donc, dans toutes les positions, dans toutes les localités, trouver sous sa main d'immenses ressources pour entretenir et accroître la fertilité du sol.

Aussi, bien des pays ont compris la nécessité des composts et ne voudraient pas pour beaucoup être privés de cette grande ressource d'enrichir la terre. Sans parler des contrées où l'agriculture améliorée est en honneur depuis longtemps, nous voyons tout autour de nous des cultivateurs qui attachent un grand prix à ce genre d'amélioration.

Dans le Nouveau-Bruswick, la Nouvelle Ecosse, l'Isle du Prince Edouard, la plupart des fermes, surtout celles cultivées par des anglais, des écossais et des irlandais, sont pourvues de nombreux composts. Là, comme aux Etats-Unis, on a peu à se plaindre de la disette des engrais.

Qui nous empêche de suivre l'exemple de ces voisins ? n'avons-nous pas les mêmes ressources qu'eux ? Sont-ce le courage, l'intelligence, l'activité qui nous font défaut ? N'en sommes-nous pas pourvus aussi abondamment qu'eux ? Oui, assurément ; et il ne nous reste plus qu'à le prouver en nous mettant à l'œuvre immédiatement.

Laissez-nous maintenant, vous raconter ce qu'a fait un habile cultivateur de la France, M. Thiphaine, pour se procurer une grande masse de composts, dès le début de son exploitation. N'ayant pour voisins que des malheureux manquant de tout, et ne songeant pas à se débarrasser des immondices au milieu desquelles ils se condamnaient à vivre, il eut l'heureuse idée de donner aux engrais de toutes sortes une certaine valeur pour une mesure déterminée ; pour cela, il proposa à ses voisins d'échanger leurs engrais contre des denrées de première nécessité, telles que farine, bois, patates, etc. Ce système d'échange fut adopté avec empressement. M. Thiphaine se forma ainsi immédiatement une nombreuse clientèle qui, chaque jour, lui apportait des engrais, et recevait en retour une partie des revenus de sa ferme. Qu'est-il résulté de ce commerce ? Notre cultivateur a

réalisé, en peu d'années, une fortune considérable, a enseigné à ses voisins à profiter de tous les engrais à leur disposition, et a répandu l'aisance autour de lui, en transformant en argent des matières qui n'engendraient auparavant que des maladies et de la misère.

Dans plusieurs départements de la France, l'artisan, l'ouvrier, jettent dans leurs caves les balayures de la rue et de la maison, de la terre de jardin, ainsi que le résidu de la cuisine, ils arrosent le tas avec des eaux grasses et des urines, ils brassent de temps en temps pour opérer le mélange et fabriquer ainsi un engrais de première qualité, qu'ils vendent jusqu'à trente chelins le voyage.

Nous disions plus haut que les animaux morts accidentellement ou par maladie peuvent entrer dans les composts ; en effet, quel avantage n'en retirerions-nous pas. Jusqu'à présent, on le sait, la coutume a prévalu de laisser dans les champs, exposés sur le sol, ces restes, jusqu'à ce que les oiseaux carnassiers, ou les chiens, les aient dévorés. Ainsi la plus grande partie des principes dont ils se composent est perdu pour la terre, et les vapeurs méphitiques qu'ils exhalent corrompent l'atmosphère. N'est-il pas déplorable de voir se dissiper ainsi une masse énorme d'engrais, et d'engrais très-actifs, alors qu'il est si facile d'en retirer un excellent parti ; et d'exposer ainsi sa santé et celle de ses animaux.

Pour ceux qui voudront, à l'avenir, utiliser cet engrais, voici un moyen de le faire, sans être incommodé, lors même que l'animal est déjà en putréfaction. On arrose le cadavre avec de l'eau de chaux, ou de suie, ou encore avec de la poussière de charbon.

Maintenant, soyons de bonne foi, et avouons franchement que jusqu'à présent nous avons laissé perdre l'engrais sous toutes les formes, que nous serions aujourd'hui beaucoup plus riches, si nous avions su utiliser tant d'objets que nous avons sous la main.

Quand nous avons parlé, pour la première fois, de la nécessité d'engraisser nos champs, de rendre à la terre les sucs que nous lui enlevons tous les jours, par nos récoltes, nous avons entendu raisonner à nos oreilles des paroles qui auraient bien prêté à rire, si elles n'avaient pas été la preuve d'une ignorance déplorable. Des cultivateurs, et heureusement ce n'étaient pas les plus éclairés dans l'art agricole, répondaient comme suit à nos articles : " Ah ! ce n'est pas difficile d'écrire qu'il faut engraisser les terres, mais ce n'est pas aussi facile de le faire. Que celui qui nous donne ces beaux conseils, nous donne du fumier, et nous saurons nous en servir. " — Vous voyez qu'on voulait nous imposer une rude besogne. Et eussions-nous satisfait leur exorbitante exigence, en auraient-ils profité, ceux qui tenaient ce langage ? Non, assurément, puisqu'il est démontré aujourd'hui que c'étaient les premiers à laisser perdre en partie leur fumier d'étable, et qu'ils négligeaient d'en augmenter la quantité par des moyens qui sont à la portée de tous.

Qu'on nous passe cette petite réminiscence, elle n'est que pour ceux qui croient en savoir toujours assez.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La récolte qui offrait généralement de belles espérances par tout le pays, vient de subir, dans les parties inférieures du fleuve, une triste altération. Les pluies presque continuelles de la quinzaine, lui ont causé, dit-on généralement, le tort le plus grave. En certains endroits, on estime les dégâts faits par les pluies aux deux tiers de la moisson restée sur le champ. Si à cette cause inévitable venue des secrets desseins de la Providence, il s'y joint quelque négligence du cultivateur, comme ce n'est malheureusement que trop ordinaire, celui-ci a maintenant doublement à se repentir et à prendre une meilleure voie pour l'avenir.

Ces accidents toutefois inévitables ou non, ne doivent pas, certes, décourager. En effet, nous voyons avec plaisir que partout, dans la presse, dans les assemblées publiques, dans les associations de divers genres, dans les livres *ad hoc*, et jusque dans la chaire sacrée, on continue à s'intéresser avec zèle à l'agriculture et à la colonisation. De bons articles de journaux ont été publiés récemment, en dehors des partis politiques, sur ces deux intérêts majeurs. Le *Rapport de l'École d'agriculture de Ste. Anne* est venu confirmer de nouveau sur ce point capital deux sortes de vérités, les unes de bon augure, les autres assez tristes. Ces dernières constatent que, malgré tous nos prétendus progrès, nos gouvernements et l'esprit public, chez les pères de famille surtout, n'ont pu encore trouver le secret, aussi important que facile pourtant, de maintenir par des moyens pécuniaires suffisants, et par le nombre des élèves, une école d'agriculture, fournie d'ailleurs dans le personnel et les moyens d'enseignement, des éléments propres à la rendre aussi utile qu'honorable au pays. Et pourtant, pour notre Canada agricole, qu'est-ce qu'une École ou des Écoles d'agriculture, sinon le commencement et la fin de tout bon système du genre? Défricher le pays sans autre ressource intellectuelle que la routine, que pouvez-vous promettre pour la richesse publique et privée? Et notre histoire agricole n'a-t-elle pas déjà que trop prouvé jusqu'ici combien peu la routine a servi et honoré le pays. D'un autre côté, comment amènera-t-on la jeunesse canadienne à comprendre la nécessité et l'honneur de la vie agricole, si la routine est laissée maîtresse du champ de bataille entre elle et l'instruction publique, qui devrait se partager partout, à un degré majeur, notre jeunesse studieuse?

Voilà de tristes vérités : et les malaises actuelles de la chose publique, ainsi que l'état agité de l'opinion dans notre Canada, sont peu propres à laisser espérer des quartiers d'où le remède peut venir, une amélioration radicale. Encourager effectivement les Écoles d'agriculture, serait aussi légitime et nécessaire que de pourvoir avec raison, à la fondation et au maintien des écoles militaires, industrielles et autres tenant aux intérêts matériels de la société. Un soldat sans instruction propre à son état, qu'est-ce? de même un artisan, un industriel; de même tout autant pour le moins, un cultivateur. Chacun de ces hommes si utiles au bien com-

mun comme à eux mêmes, s'ils n'ont l'instruction qui leur convient, ne seront à peu près que des automates, sans goût pour leur état, parcequ'ils seront restés sans l'intelligence de sa noblesse et de ses immenses ressources publiques et privées. Et voilà ce qu'avait bien compris, il nous semble, la Corporation du Collège de Ste. Anne, en fondant, à ses propres frais, une École d'agriculture. Sa part, en cela, est assez noble et généreuse; il ne s'agit plus, pour le public et nos gouvernements, s'ils veulent faire profiter le pays de cet établissement qui lui vient si à propos, que de pourvoir aux moyens de le maintenir par des secours pécuniaires et par des élèves en nombre digne de la chose et des besoins du pays.

Une autre publication agricole qui vient de voir le jour, et que nous avons la plaisir de voir là sous nos yeux, est le *Coup-d'œil sur les ressources productives et la richesse du Canada*, par M. Stanislas Drapeau. De tels renseignements, avec ceux déjà donnés par le même et estimable auteur, devraient entrer dans la demeure de chaque cultivateur canadien. Les écoles d'agriculture ne seraient pas difficiles, il semble, à devenir l'objet d'une attention et d'une protection spéciale de la part du public, des pères de famille et de nos gouvernements, si tous s'éclairaient des vives lumières, et se munissaient des motifs sans réplique que M. Drapeau a si clairement manifestés dans ses deux ouvrages relatifs à l'étendue, à la richesse, à la fécondité de notre sol agricole. Ces ouvrages sont, à nos yeux, et certes nous ne sommes pas seul à voir ainsi, d'une telle importance pratique dans l'intérêt du vrai progrès de notre agriculture, que pour parvenir à les répandre comme ils devraient l'être, l'argent public et privé ne saurait être mieux employé, ainsi que pour l'instruction agricole et pour tout ce qui tient sérieusement à un si haut et si pressant intérêt. Dans le calme de ses occupations, en dehors des bruits et des passions du jour, M. Drapeau montre combien il est facile à un esprit droit et à un cœur dévoué de se rendre vraiment et solidement utile à son pays. Puisse ce dévouement et cet excellent esprit, avec les œuvres qu'ils ont enfantées, être bien compris, et servir au bien général de nos compatriotes!

Un plan *d'organisation agricole* complet et détaillé, termine le dernier ouvrage de M. Drapeau. Certes, ce n'en est pas la partie la moins intéressante. Comprise elle aussi, comme elle devrait l'être, elle mettrait fin d'abord à la recherche indéfinie des plans d'organisation agricole, qui déjà surabondent; et, entendue comme elle l'est par M. Drapeau, elle forcerait nos gouvernements à considérer enfin la cause agricole sur un pied égal au moins à ceux de l'instruction publique, de la milice, etc. Elle deviendrait enfin un grand département, organisé, salarié, exploité avec ensemble et surveillance exacte. D'un autre côté, nous dirons franchement, cette organisation gouvernementale, telle que nous la présente M. Drapeau, n'est point la partie de son plan qui nous rit le plus; à cause des fluctuations forcées que subit presque toute bonne cause en nos jours de divisions et de tiraillements politiques.

Le reste du plan, plein sans doute d'un bon esprit comme l'œuvre entier, nous paraît tout-à-fait réalisable et sans danger. Tout le plan mis à exécution volontairement sous la haute protection seulement du Gouvernement, qui se réserverait le droit de se faire rendre compte de ses avances pécuniaires, devrait, il semble, offrir autant de garanties de succès, moins les dangers inséparables de la centralisation et de l'*imbroglio* politique qui nous font tant de mal depuis si longtemps. On ne doit pas oublier combien déjà la colonisation et l'agriculture ont souffert parmi nous de cet état de chose fourvoyé et tyrannique.

C'est pourquoi, en attendant que le plan de M. Drapeau réussisse dans les conditions plus favorables de la part de l'esprit public, chose que nous désirons comme aucun, nous ne saurions faire mieux, avec presque tous les journaux du pays, que d'intéresser le public bien pensant à concourir avec zèle et persévérance au bien que se proposent et que font actuellement les sociétés de colonisation de Québec, de Montréal et d'ailleurs. Que ces sociétés s'étendent et se relient entre elles, qu'elles se fassent une organisation générale, rapprochée autant qu'elles le jugeraient bon, de l'idée entière de M. Drapeau; que nos gouvernements sanctionnent et protègent efficacement, *sans la maîtriser*, cette vaste et patriotique association qui devra rester toujours libre et indépendante de tout esprit de parti dans son domaine; alors nous aurons exécuté les vues sages de M. Drapeau, et la colonisation aura son plein effet.

A côté des Ecoles et des Associations en rapport avec les intérêts de la colonisation et de l'agriculture, il y a le *Crédit foncier* et les *Banques d'épargne* qui peuvent y jouer un rôle très-utile. Le crédit foncier reprend quelque vigueur dans nos journaux, et on s'occupe à le mettre en voie d'opération. Puisse la chose être conduite de manière à la rendre véritablement utile aux cultivateurs canadiens! D'autre part, la *Banque d'épargne de Québec*, qui continue à rendre de vrais services à la classe moyenne et ouvrière, n'en rendra pas moins à la classe agricole, si celle-ci lui confie régulièrement ses économies. Que d'héritages se conserveraient, dans les familles, que d'autres s'amélioreraient, si une constante économie savait déposer en main sûre le fruit de ses épargnes! Nous avons dans le pays cette main sûre, à nous d'y recourir. Passons à d'autres choses.

Les événements étrangers restent encore, quant aux résultats définitifs, dans le cercle de l'incertitude et de l'attente. Les derniers règlements de la question danoise sont soumis à une conférence diplomatique tenue à Vienne en Autriche. La question polonaise n'existe plus que sous les griffes de la Russie, si c'est là exister. Humainement parlant, si elle en sort, elle en sortira plus morte que vive. En Belgique, le congrès catholique s'est assemblé. Ce que nous en savons jusqu'à ce jour fait bien augurer de ses résultats définitifs. Dans la prochaine *quinzaine*, nous pourrions en parler plus au long, ainsi que de l'état général de la Belgique relativement aux partis qui la

divisent, et qui, plus tôt que plus tard, pourraient bien y ramener encore une révolution. La sagesse du parti catholique, s'il prend garde à ses alliances, *libérales ou maçonniques*, pourra arrêter bien du mal, s'il ne peut, comme dans les élections récentes, remporter tout-à-fait la victoire. Dans tous les cas, comme les vrais catholiques d'Italie, il saura sauver sa dignité personnelle et celle de ses principes en ne descendant point dans la rue, avec le mensonge, la fraude, la calomnie et la violence, comme ils l'expriment eux-mêmes, pour y hurler un patriotisme échevelé et sanguinaire. Ils attendront des moments plus calmes pour se faire entendre et comprendre: se gardant bien, en attendant, d'irriter en pure perte l'hypocrisie de la révolution ou la louve soumise du piémontisme. Du reste, avec Pie IX et toute l'Eglise, ils prient pour voir abrégés les jours mauvais. Et comme lui, après cela, ils savent patienter et espérer.

En France on remet, dit-on, sur le tapis la fameuse solution de la question romaine et italienne. On usera, encore cette fois, bien des théories et des têtes sur cette enclume, si on prétend en finir par les voies diplomatiques déjà employées. Devant la constance de Pie IX, l'immutabilité du principe, et la saine condition du sentiment catholique par tout le monde, il faut plus que ces moyens usés pour vaincre la situation. Espérons donc aussi plus que jamais, tout en ne cessant de prier ardemment, que ces nouvelles tentatives de solutions diplomatiques, ne feront que hâter un dénouement glorieux à l'Eglise et plein de honte pour ses ennemis. Puisse cette honte, du reste, leur ouvrir enfin les yeux.

En Angleterre, on fait mine d'instituer une enquête sur les troubles de Belfast. Des journaux et des magistrats protestants ont eu la conscience de convenir que ces troubles compromettaient grandement la secte orangiste; avec laquelle, là comme partout, il est guère facile d'avoir la paix, encore bien moins de s'allier avec elle.

L'Empereur du Mexique, inspiré, dit-on, par Napoléon III, a reconnu diplomatiquement les usurpations de Victor-Emmanuel. Nous doutons qu'un pareil écart porte bonheur au jeune prince que Pie IX s'est plu à bénir, et duquel il a dû espérer de meilleures vues. Le temps, là comme ailleurs, dira le reste.

Chez nos voisins, le parti fédéré semble en baisse en ce moment dans les hasards de la guerre. Des deux côtés néanmoins, la paix continue d'avoir ses avocats, ses assemblées, son mouvement régulier. Que va-t-il en résulter? c'est encore là lettre-close.

CORRESPONDANCES.

Préparation du tabac (article deuxième).

SÉCHOIR DE M. LATHROP, S. HADLEY, MASS.

Le séchoir de Mr. Lathrop est un hangar de 72 pieds de long sur 36 de large et 15 pieds de haut sans compter la toiture.

C'est une construction solide en charpente ordinaire. Ce hangar n'est pas trop grand pour le produit de 3 acres qu'il cultive ordinairement en tabac. Il peut contenir plus de 13 mille pieds. Il est divisé dans sa longueur en trois parties de douze pieds de large, donnant un passage facile aux voitures qui y transportent le tabac par des portes d'entrée et de sortie aux deux extrémités.

La hauteur permet d'y suspendre le tabac en trois rangées l'une sur l'autre. Entre chaque poteau il y a huit perches ou *slabs*, pouvant recevoir 14 pieds de tabac chaque côté. Ces *slabs* ont 2½ pouces d'épais sur cinq de large. Ainsi, elles servent en même temps de plancher pour soutenir la personne qui attache le tabac, ou le descend quand il est sec. Ces *slabs* sont à 18 pouces les unes des autres, d'un centre à l'autre, comme vous l'avez vu. Cette largeur uniforme permet de placer les pieds de tabac à la même distance, et d'éviter le tassement qui occasionne toujours le chanfrement et par suite la pourriture.

Le lambris se compose de planches non embouffetées. A chaque troisième planche il y a une ouverture formée par la quatrième planche du lambris, laquelle portée sur 3 pentures s'ouvre à volonté. De cette manière, dans l'espace de quelques minutes, plusieurs mille pieds de tabac peuvent à la fois recevoir de l'air, de la chaleur ou même de l'humidité, suivant l'exigence de la préparation. Cette disposition qui permet de fermer à propos, offre de grands avantages lorsqu'on est surpris par un gros vent, un orage et surtout par la brume. Car rien n'arrête la dessiccation et n'occasionne la pourriture, comme la trop grande humidité. Les perches ainsi placées dans la direction des ouvertures présentent un libre accès à la circulation de l'air.

Ce séchoir réunit donc toutes les conditions voulues; ombre, ventilation, simplicité de construction, économie de main d'œuvre pour les différentes manipulations nécessaires à la préparation du tabac.

Le vent Ouest ou Nord Ouest est en général celui qui dessèche le mieux; il convient donc de placer le séchoir de manière à ce que le vent entre facilement et sort du côté opposé.

La dessiccation doit se faire lentement, il ne faut pas l'oublier. Une dessiccation trop prompte ne vaut rien. Le tabac nouvellement suspendu est sujet à une sorte de transpiration ou ressuage que les américains appellent "*pole sweating*". C'est là un des grands obstacles que l'on rencontre dans la préparation du tabac. Il faut faire l'impossible pour l'éviter, car le tabac qui a ressuié a perdu la plus grande partie de sa valeur.

L'essentiel est d'éviter le tassement, en laissant un libre accès au passage de l'air dans toutes les directions.

L'époque critique du "*pole sweating*" arrive ordinairement dans les 20 premiers jours. Les planteurs ne paraissent pas d'accord sur ce qu'il faut faire pendant et après ce temps. Il paraît certain que dans les premiers jours il vaut mieux tenir le séchoir aussi ouvert que possible si le temps est beau. Mais si le temps est chaud, pesant, humide ou brumeux, il est mieux de fermer toutes les ouvertures pour empêcher la trop grande chaleur et l'humidité. Après cela on peut tenir le séchoir plus souvent fermé qu'ouvert, en répétant souvent cette opération, jusqu'à ce que le tabac soit préparé; ce que l'on reconnaît à la teinte jaune un peu foncée qu'il prend, et à la parfaite dessiccation de la côte de la feuille.

Comme je l'ai donné à entendre dans le précédent numéro, dans le Massachusset, vers le commencement de décembre, on détache le tabac pour casser les feuilles et les mettre en mains, pourvu qu'elles soient suffisamment sèches et un peu élastiques.

Ici en Canada, où les temps humides et brumeux de l'automne ne dépassent guère la mi-novembre, il est possible que les fortes gelées de ce mois rendent la dessiccation plus prompte.

Dans ce cas la mise en mains se ferait quelques semaines plus tôt.

Il ne faut jamais se servir d'eau pour donner au tabac le degré de souplesse voulue. Cette humidité artificielle ajouterait peu au poids, et produirait sur les feuilles des taches qu'un acheteur expérimenté reconnaîtra toujours. Cela d'ailleurs l'exposerait à pourrir en caisse.

Permettez-moi, Mr. le Rédacteur, de terminer ces notes par une citation tirée d'un ouvrage estimé sur le tabac. Il s'agit de deux observations pratiques du directeur de l'institut agronomique de Hohenheim: "Une dessiccation trop prompte est autant à craindre qu'une dessiccation trop lente. Lorsque, entre les feuilles ridées, apparaissent de petits points blancs (salins ou cristallins), on peut être assuré que l'on n'a pas procédé convenablement à la dessiccation et que le tabac est mauvais. Quant à la pourriture, elle gagne surtout les feuilles qui n'ont pas assez mûri, et principalement celles qui sont restées vertes. Un peu de fumée, celle du genévrier par exemple, fait du bien au tabac pendant qu'il sèche et le garantit de la mauvaise influence du brouillard."

Ste. Anne, 27 septembre 1864.

P.

Concours agricole à la Rivière-Ouelle.

Monsieur le Rédacteur,

Le 8 du présent mois, avait lieu, à la Rivière-Ouelle, le concours agricole de la Société d'agriculture de Kamouraska.

Chaque année nous constatons que ce comté fait de nouveaux progrès dans l'amélioration du bétail.

On a remarqué dans cette exposition l'influence de la Ferme-Modèle de Ste. Anne; la plupart des sujets de la race bovine étrangère, qui ont obtenu des prix, sont nés à la Ferme-Modèle. M. le Notaire F. De Guise, professeur de droit rural à l'École d'agriculture de Ste. Anne, exhiba une remarquable génisse de 2 ans et son veau. Cette génisse qui provient d'un reproducteur croisé ayrshire et d'une belle vache aussi croisée du Collège, donne, depuis deux mois qu'elle est vélée, 7 pots de lait par jour.

La société s'est acquis le service du beau cheval canadien de M. le Docteur Têtu, professeur d'art vétérinaire à l'École d'agriculture de Ste. Anne. Les élèves provenant de ce superbe reproducteur sont tous fort remarquables. M. le Docteur en particulier a obtenu deux premiers prix pour une pouliche de 2 ans et un poulain de lait d'une grande beauté.

Il y avait aussi de beaux sujets de race ovine. Tous ont admiré une brebis donnée à l'Institut agricole de Ste. Anne par le Révd. M. G. Casgrain, curé de St. Flavien. Cette brebis pure leicester, a été achetée par ce monsieur à l'exposition provinciale de Sherbrooke où elle eut le premier prix.

M. Casgrain, en procurant à une institution comme celle de Ste. Anne, des sujets de pure race, donne là un bel exemple et mérite la reconnaissance du public.

Vingt-quatre des exposants ont été assez heureux pour avoir des prix. Ce sont: MM. Aug. Casgrain, cultivateur, J. Bte. Richard, cultivateur, Jos. Deslauriers, marchand, Alexandre, Gagnon, cultivateur, Cyprien Dionne, marchand, Bruno Anctil, cultivateur, Louis Desjardins, cultivateur, J. Bte. Lavoie, cultivateur, Kamouraska, Pierre Pelletier, marchand, L. Têtu, M. D., Jos. Levêque, cultivateur, le seigneur Ivanhoé Taché, F. Deguise, N. P., Dame Ve. Chs. Casgrain, le seigneur Venceslas Taché, J. B. Lavoie, cultivateur, St. Paschal, Chs. Letellier, marchand, Cyprien Ouellet, cultivateur, le seigneur Elisée Dionne, Chs. Rochefort, cultivateur, Théodore Sirois, cultivateur, Pierre Gagnon, cultivateur, Rémi Langlais, cultivateur, Rémi Massé, cultivateur.

Il fait plaisir de voir un cultivateur figurer au premier rang. M. Auguste Casgrain mérite les plus grands éloges pour son esprit d'entreprise et ses grands succès.

Les exhibitions de comté, ne font pas encore tout le bien qu'elles sont appelées à faire. Tous les cultivateurs devraient se faire un devoir d'être souscripteurs à la société d'agriculture de leur comté.

On sait que les sociétés reçoivent du Gouvernement l'argent voté pour l'encouragement de l'agriculture en proportion du montant des souscriptions.

Outre que la société dont il fait partie serait plus en état d'accorder de hauts prix, chaque cultivateur aurait à cœur de faire valoir ce qu'il possède, dans la perspective d'une prochaine exhibition.

Je soumetts cette réflexion à ceux des cultivateurs qui demeurent en arrière, pour des raisons qui ne seront jamais jugées bonnes. A l'instar de ce jeune agriculteur de Ste. Anne qui, le printemps dernier faisait l'achat de pommiers greffés pour la valeur de \$50,00, qui disait : " J'engage une somme assez ronde, afin de me mettre dans la nécessité de cultiver mon verger, " qu'ils se disent aussi à eux-mêmes : " je paie de suite, ma souscription, afin d'avoir un meilleur soin de mon bétail. " Eh ! revuliez m'en croire, quand à la prochaine exhibition, vous serez heureux, vos \$2,00 ne seront pas pour cela perdues. Vous aurez la gloire de la lutte, vos animaux mieux nourris, mieux soignés vous rendront le quadruple de l'argent souscrit.

Je ne tiens pas compte de la circulation, dans votre localité, d'une plus grande somme de vos deniers. Car ils sont rôtés ces deniers qui vous viennent du Gouvernement et vous les refusez de plein gré.

L'année prochaine le concours aura probablement lieu à Ste. Anne d'après l'ordre établi. Que tous les cultivateurs qui méritent ce beau nom, se hâtent de souscrire et Kamouraska n'aura à craindre la rivalité d'aucun comté.

Afin de prévenir l'inconvénient du transport du bétail à de longues distances, je me permettrai de suggérer aux zélés directeurs de cette société qui ne reculent devant aucun sacrifice, de s'entendre avec la compagnie du Grand-Tronc pour faire transporter, aux frais de la société, au lieu de l'exposition, tous les animaux entrés en liste de concours.

M.

Vaches privées de leurs cornes.

Un docteur de Belgique, M. Vescheyen, vient de remarquer que l'extirpation des cornes, pendant le jeune âge des vaches, avait une influence marquée sur les fonctions des mamelles.

L'expérience a été faite sur des vaches de la même race, de la même taille, du même âge et soumises au même régime.

On estime de 14 à 17 pintes la jour, par moyenne de lait que donne une vache hollandaise; quatre vaches privées de leurs cornes en fournirent chacune de 20 à 22 pintes; elles fréquentaient toutes un pâturage médiocre où l'*Equisetum arvense* abondait. Une d'elles fut conservée l'année suivante; elle donna dans l'année de 1847, quatorze jours après le vélage, 26 pintes. Le lait de cinq à sept bêtes non privées de leurs cornes, fréquentant alternativement le même pâturage, était loin d'atteindre cette quantité.

L'expérience comparative entre une bête privée de ses cornes et deux bêtes non privées de leurs cornes, et placées dans des conditions identiques, continuée pendant trois années consécutives, a donné par jour, pour la première bête, de 2½ à 4 pintes en plus que pour les secondes. Si l'on évalue la période de lactation annuelle à 24 semaines ou 238 jours, et si l'on

réduit au chiffre rond de deux pintes l'excédant de lait secrété par la vache privée de ses cornes, on trouve en plus, dans l'espace d'un an, un total de 480 pintes d'un lait plus riche en caséum et en crème. Il en contenait 17 à 20 0/0.—*Canadien*.

La récolte.

Nous disions, dans notre numéro du 1er septembre, de l'an dernier : " Lorsque le cultivateur entre dans son champ pour y moissonner, son but, sans doute, doit être de ne rien laisser perdre, de recueillir son grain dans les meilleures conditions. Ce but est-il toujours atteint ? Nous le disons à regret, le plus souvent il ne l'est pas. . . . "

Nous ajoutons plus bas : Voici un conseil que nous avons déjà donné et que nous ne cesserons de répéter tant que nous ne le verrons pas généralement mis en pratique, " et nous insistions sur la nécessité de mettre le grain en *quintaux*. L'année précédente nous disions que d'ordinaire les étés sèches étaient suivies d'automne pluvieuses, et que c'était une nouvelle raison, à la suite d'une sécheresse, de mettre son grain en *quintaux*. Ces conseils ont été méprisés par le plus grand nombre de cultivateurs. Et aujourd'hui quelles en sont les tristes conséquences ? On ne le sait que trop. Dans toutes les paroisses, des quantités considérables de blé, d'orge, sont sur les champs, battues par des pluies qui n'ont presque pas été interrompues depuis trois semaines à un mois.

Quelle perte immense ne va pas résulter de cette malheureuse insouciance ! Des cultivateurs perdront ainsi jusqu'à des centaines de minots de grains.

Nous plaignons sincèrement les victimes des pluies de la saison, et nous les invitons à se mettre, dorénavant, en garde contre de pareils accidents.

Une correspondance de M. l'abbé Prouvaucher remise au prochain numéro.

RECETTE.

Moyen pour dégraisser les tissus.

Voici réellement le savon du pauvre; car il ne coûte absolument rien. Il nettoie rapidement et complètement, assure-t-on, toute espèce de lainage, de coutil cru et de couleur. Ce savon, c'est la terre glaise.

On a vu en France des vêtements de prix, dont la couleur avait entièrement disparu sous les taches de graisse, reprendre la netteté et l'éclat du drap neuf, en moins de dix minutes, par le procédé suivant :

On fait détrempier de la terre glaise dans un peu d'eau, pendant un quart d'heure. Pour le dégraisage d'un vêtement complet, en drap ou étoffe, on délaie 4 livres de terre glaise environ dans une pinte d'eau, et on répand cette espèce de purée sur les vêtements à dégraisser, que l'on a placés dans une cuvette. On ajoute peu à peu de l'eau, à mesure qu'elle est absorbée par les étoffes; puis quand elles sont bien imprégnées, sans être noyées dans le liquide, on les pétrit comme s'il s'agissait d'un savonnage. Au bout de quelques minutes, on rince les vêtements à grande eau et on les retire parfaitement nettoyés.

LA FORTUNE.

JEAN D'ARNAUD.

(Suite.)

Six ou sept ans à peine s'étaient écoulés depuis la mort de Roger d'Arnaud, et déjà Anne avait parcouru toute la route qui conduit de la faute au crime. Elle-même fut épouvantée un instant, et refusant de croire à toute son horreur, elle accusa ses enfants.

Un écrivain de notre époque, M. Eugène Sue, a tenté le tour de force que voici : il a essayé de prouver que les passions étaient bonnes, et qu'il ne nous manquait que la manière de s'en servir. Pour cela, il a écrit, sous le titre des *sept péchés capitaux*, de monstrueuses histoires. Il a complètement échoué dans son audacieuse et ridicule entreprise. Ceux-là même qui avaient fait sa popularité, les amis du Juif-Errant, du Chourineur et de Rigolette, n'ont plus osé prononcer son nom.

C'est que la conscience publique ne s'égare jamais complètement ; elle a le sentiment profond des choses éternelles du bien et du mal. Elle s'égare quelquefois ; quelquefois elle rend célèbre un homme comme Eugène Sue. Puis, un jour vient où elle le juge, le condamne et l'oublie. Mais aussi c'est elle qui a dit de Vincent de Paul : *Saint* ; et cela, elle ne l'oublie pas.

Anne retomba sur elle-même comme écrasée, et resta silencieuse une partie du jour ; puis elle dit à sa fille :

—Croyez-vous que je sois heureuse ? Songez qu'il y a là près de deux millions qui ne rapportent rien, rien ! Mais quand je pense que j'aurais pu les placer dans les mines, et que là je les aurais perdus !... Je les aurais doublés sur les fonds publics.

Que d'alternatives, que de craintes, dit Anne en regardant sa fille, que de souffrances ! Mais aussi que de jouissances à les voir là, là !... Que d'amour, murmurèrent tout bas les lèvres frémissantes d'Anne, qui retomba sur sa chaise basse accablée d'émotion. Tenez, dit-elle après un moment, puisque vous êtes dans le secret, sachez tout. Voici mes registres, le chiffre des revenus possibles avec une pareille somme ; voyez, voyez les chiffres, que d'argent !... Mais Marie ne pouvait entendre ; elle s'était évanouie.

Anne la regarda pâle et froide, renversée sur sa chaise ; elle toucha les mains glacées de sa fille, et un frémissement singulier accompagna en elle un mot qui passa en lettre rouge devant ses yeux.

Morte.

Puis le chiffre de ce que coûterait un enterrement succéda au premier mot, et elle la secoua par le bras en criant :

—Marie, Marie.

Marie rouvrit les yeux.

Anne eut un serrement de cœur en lui voyant remuer les lèvres, et se dit presque haut :

—Après tout, elle coûte peu !

Pendant que cette scène se passait à la maison, il s'en passait une autre d'un tout autre genre sous les murs mêmes de la ville, c'est-à-dire dans le chemin qui conduit de Carcass à Carcassonne. Jean y avait rencontré la famille de Trencavel. Ils se rendaient à Carcass avec des amis étrangers, afin de leur montrer la vieille ville ; Jean était plus à même qu'aucun autre d'en montrer toutes les richesses, et d'en faire valoir toutes les raretés. Il la connaissait si bien !

On le pria donc d'être de la promenade. Thérèse était là, la charmante Thérèse de Trencavel, celle qui, au bal, avait

seule apprécié Jean, la seule qui ne se fût pas moquée de lui.

Jean accepta et suivit, ou plutôt dirigea toute la compagnie. On parcourut l'enceinte intérieure, on visita les tours des Visigoths, puis successivement le château comtal et les tours de Saint-Louis. Que d'émotions pour Jean ! il avait offert le bras à Thérèse, et avec elle, avec une Trencavel, il allait visiter le château où la belle Adélaïde avait tenu sa cour d'amour !

On visita les tours de Philippe-le-Hardi. Ils passèrent près du buste de dame Carcass, et Jean s'arrêta pour raconter à Thérèse le siège de la ville. Quand il eut terminé son récit, il fut fort étonné de se trouver seul avec Thérèse. Toute la société avait disparu ou était entrée dans l'église de Saint-Nazaire. Jean, en se trouvant seul en présence de Thérèse, éprouva un moment d'embarras ; puis il la regarda, pensa à tous ses chagrins, et aussi à tous ses rêves, et résuma ses pensées par ces mots qu'il lui adressa, et qui risquaient fort de n'être pas compris :

—Vous êtes une Trencavel ?

—Oui, dit la jeune fille, et une Trencavel ne peut voir souffrir ses amis sans partager leurs chagrins ; qu'avez-vous ?

Ce mot fit éclater le cœur de Jean ; il raconta tout.

Thérèse pleurait.

—Je sens, Jean, que je quitterai cette ville, cette ville où j'espérais être si heureux, et que j'irai, je ne sais ni où ni comment, gagner ma vie. Je me sens à charge à ma mère, dit Jean avec un accent qui remua le cœur de Thérèse. Ah ! Thérèse, ajouta-t-il, après un moment de silence, si vous saviez ce que c'est que de se sentir à charge à ceux qui devraient vous aimer ! Et dire que peut-être je ne reviendrai jamais ici, ou j'ai tant pensé à la belle Adélaïde de Trencavel, votre aïeule. Si j'étais riche, dit Jean, je ne voudrais jamais quitter le vieux château comtal, où elle a vécu si belle et si bonne. Les femmes de ce temps-là n'étaient pas comme celles d'aujourd'hui. Toutes les jeunes filles que j'ai rencontrées chez vous, Thérèse, n'ont dû que se moquer de moi, sans se douter combien je les aimais ; mais, en sortant, je ne les aimais plus.

—Je ne me suis jamais moquée, dit Thérèse d'une voix ferme.

—C'est vrai, dit Jean. Aussi, je vous parle comme à une amie, et même je voudrais vous dire quelque chose de plus. Mais, ajouta-t-il en pâlisant, avec un embarras et une émotion extrêmes, je ne puis en trouver le premier mot. Je ne trouve rien à vous dire ; c'est vrai...rien... Je voudrais vous déclarer...

—Quoi ? dit Thérèse, qui fit en courant le tour du buste de dame Carcass ; quoi ?...la guerre ? Et, se plaçant à l'endroit de l'ancien pont-levis du Château-Narbonnais, elle ajouta, en prenant gaïement des attitudes défensives :

—Allez, partez, chevalier troubadour ; et quand vous reviendrez ici me déclarer...la guerre, vous me retrouverez prête à vous recevoir. Je n'aurais engagé ni mon cœur ni ma main, avant d'avoir accompli ma vengeance ; j'accepte votre défi...

Elle ne peut continuer. Elle avait compris tout ce que Jean ne lui avait pas dit. Elle cherchait à lui donner, à se donner à elle-même le change ; mais le cœur des enfants est trop pur pour se tromper. L'émotion de sa voix et de son regard trahit la légèreté de ses paroles, ils se regardèrent tous deux avec des larmes dans les yeux.

Jean était pâle, et Thérèse s'assit toute tremblante à l'ombre de dame Carcass, en se disant à elle-même :—Voilà que j'ai donné ma vie.

Ils riaient avec de grosses larmes sur leurs joues.

En ce moment, la famille de Trencavel revenait sur ses pas cherchant Thérèse.

—La voilà, dit Jean, qui la masqua un moment, afin qu'elle pût se remettre de son émotion ; je lui ai raconté ma vie aux pieds de Dame Carcass.

En rentrant chez elle, madame de Trencavel dit à sa fille :

—L'histoire de Jean d'Armagnac était donc bien émouvante, car vous aviez pleuré, Thérèse, on s'en apercevait encore quand nous vous avons retrouvée.

—C'est vrai, dit simplement Thérèse, Jean d'Armagnac est bien malheureux. Il m'a raconté tout cela, et j'ai été bien émue, pauvre Jean ! Si vous saviez maman ?

Thérèse raconta tout à sa mère, tout, excepté la déclaration de guerre.

—Si vous saviez, ajouta-t-elle, comme sa mère est sévère ! Il n'y a que Gaston d'Armagnac, l'oncle aveugle, vous savez, maman, qui soit bon pour lui.

Madame de Trencavel regardait sa fille d'un regard si calme et si doux, elle avait un si doux sourire en écoutant ce récit, que Thérèse se leva, l'embrassa, et lui dit presque à l'oreille :

—Jean d'Armagnac est très-noble, n'est-ce pas, maman ?

—Sans doute, dit Madame de Trencavel, mais ruiné et un peu fou, je crois ?

—Ne dites pas cela, maman, dit Thérèse qui l'embrassa de nouveau, en ajoutant sur le ton de la plaisanterie : Je me déclare son amie, et une Trencavel ne doit pas permettre que l'on calomnie ses amis.

Madame de Trencavel lissa avec la main les larges bandeaux des cheveux noirs de sa fille, et la regarda sans parler.

Thérèse rougit un peu, et se plaça devant son piano qu'elle ouvrit.

Madame de Trencavel sortit ; mais au moment où elle allait fermer la porte, Thérèse se leva par un mouvement brusque, courut à elle, et l'embrassa eu fondant en larmes. Thérèse ne parla pas à sa mère, et pourtant celle-ci lui dit :

—Nous verrons, Thérèse, nous verrons.

Jean rentra fou de joie, et chercha Gaston. Il lui raconta tout, ce fut bientôt fait.

Thérèse était charmante !

Mais Gaston comprit, et dit à Jean : Eh bien ! travaille, mon fils, devient quelque chose. Une Trencavel, cela doit être noble, et bon, et doux ; cher enfant, quel bonheur si tu pouvais être heureux !

Le soir, contre toute habitude, Anne fit prévenir que le dîner devait être servi dans sa chambre.

Jean éprouva comme un frisson ; dîner dans la chambre d'Anne, c'était être avec elle plus que partout ailleurs.

La famille, réunie autour de la table où fut servi le repas se composant d'un seul plat et de quelques fruits, présentait les contrastes les plus frappants de physionomies et d'attitudes.

Jean, le regard ferme et la bouche souriante, paraissait contempler en lui-même, ou dans quelque horizon lointain et lumineux, un spectacle grave et doux, qui le faisait sourire. La fermeté de son regard témoignait de la résolution de tout faire pour conquérir un bonheur qu'il désirait de toutes les puissances de son âme ; aussi, quand le soir, Gaston lui demanda de prendre son violon, il en joua avec un tel feu, une puissance d'âme et de vie si profonde que Marie en eut les larmes aux yeux, et Anne elle-même eut un frisson.

Le visage de Marie était pâle et flétri, les luttres de la veille l'avaient vieillie, et, sauf le moment où Jean joua du violon, son

regard était éteint, fixe et froid. La chair si ferme de son visage s'était affaissée. Encore quelques jours et sa beauté même aurait disparu.

Gaston ne pouvait voir tant de ravages ; mais le timbre brisé de cette voix naguère si fraîche et si jeune l'avertit de quelque terrible changement.

—Qu'a donc Marie ? dit-il, quand il eut deviné qu'Anne ne le laisserait pas seul avec elle, et pourquoi n'avons-nous pas dîné en bas comme de coutume ?

—Marie, dit Anne, est un peu souffrante, et je désire qu'elle reste dans ma chambre. Vous me quittez assez, mon frère, et cela avec Jean, pour que je désire garder Marie près de moi.

—Où souffres-tu, Marie ? dit Gaston.

—Qu'as-tu, Marie ? dit Jean qui courut à elle et l'embrassa.

—Qu'avez-vous, voyons, dites-le ? dit Anne d'un ton dur et brusque.

—Je ne sais pas, dit la malheureuse enfant, qui se leva de table en pleurant.

—Mon frère, dit Anne, sans s'occuper de sa fille, qui s'accroupit près du feu, et cachant sa tête dans ses mains, vous savez que les jeunes filles ont des caprices et des souffrances vagues qui ne se peuvent définir. N'interrogez donc pas Marie elle ne vous répondra pas.

Il fut clair pour tout le monde qu'Anne donnait à Gaston l'ordre de ne pas interroger, et à Marie l'ordre de se taire.

Quant à Jean, en voyant sa sœur près du feu, la tête sur ses genoux, presque roulée en boule, n'ayant plus forme humaine et secouée par les sanglots, une douleur poignante lui traversa le cœur comme une lame. Il lui sembla qu'elle resterait toujours ainsi. Il fut saisi d'une crainte vague et d'une horreur indéfinissable, qui étouffa jusqu'à sa voix. Le visage de Marie qu'il ne voyait pas lui parut livide.

Dans le même moment, Madame de Trencavel disait à son mari :

—Voici, mon ami, que nous allons nous trouver dans un moment très-solennel et très-doux ; voici qu'il faudra peut-être remettre en d'autres mains le bonheur de Thérèse.

—Vous voulez marier Thérèse ? dit le comte à sa femme.

—Si je voulais marier Thérèse à ma guise, dit madame de Trencavel, je ne serais pas une mère, mon ami ; mais, depuis que Thérèse est au monde, je n'ai pas cessé de l'écouter dormir, j'écoutais le souffle léger de l'enfant qui dormait sous les petits rideaux de son lit ; jeune fille, j'écoute toutes ses paroles, ses attitudes, son silence, son sourire et jusqu'à son regard, afin de savoir aussitôt qu'elle de quel point de l'horizon viendra le bonheur.

—Et s'il vous plaît, dit monsieur de Trencavel en riant, de quel point de l'horizon vient-il, le bonheur ?

Madame de Trencavel montra à son mari, en soulevant un coin du rideau, la cité qui se détachait en noir sur un ciel bleu.

—De la cité ! de la cité ! dit le comte, Thérèse veut-elle épouser un tisserand, et le bonheur vient-il en blouse et en sabots, avec de grosses maits ?

(A continuer.)

JEAN LANDER.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du livre de M. S. Drapeau.)

COLONISATION.

Comté de Kamouraska.

A propos des terres renfermées dans les autres cantons du comté de Kamouraska, M. l'arpenteur Desrochers, de St. Paschal, rapporte devant le même comité, que dans tous ces cantons on rencontre une grande variété de sol se rencontre à courtes intervalles. Voici en résumé l'idée que je me suis formée, ajoute-t-il, sur la valeur du sol de chaque canton : un tiers de perte à cause des rochers qui couvrent le sol ; un tiers de bonne terre avec un peu de roches et qui pourrait se faire à peu de frais, et le dernier sans roche aucune. Il n'y aurait donc, suivant M. Desrochers, qu'un tiers qui serait impropre à l'agriculture, dans tout le comté de Kamouraska. Ce monsieur est l'opinion que si la colonisation ne s'est pas faite plus rapidement, c'est à cause du manque de chemins de communication. Mais aujourd'hui les jeunes gens paraissent s'émouvoir plus que jamais, dit-il, et vont visiter les chemins ainsi que les terres dans l'intention de prendre des lots.

De 1853 à 1861, le Gouvernement n'a pas dépensé moins que \$17,800 pour l'ouverture des chemins de colonisation que nous venons de voir, et qui sont au nombre de quatre. La quatrième qui nous reste à considérer, est le chemin de Pohénégamouk, qui est composé de deux branches, dont l'une part de Saint-Alexandre, et l'autre de Sainte-Hélène. La première branche traverse le canton Parke, la seconde celui de Bungay ; toutes deux se réunissent vers la ligne qui divise le canton Parke de celui de Pohénégamouk, et traversent ainsi dans toute sa profondeur ce dernier canton, jusqu'au lac Pohénégamouk. Il paraîtrait, suivant un rapport adressé à l'inspecteur des chemins de colonisation, qu'une petite rivière, partant du lac, serait navigable jusqu'à la rivière St. Jean, où elle va se perdre. M. Roy, conducteur des travaux de ce chemin, dit que le sol du canton Pohénégamouk est généralement bon, malgré qu'il y ait quelques parties rocheuses ou marécageuses. Cependant dans les environs du lac, ajoute-t-il, la terre est de très-bonne qualité, beaucoup de personnes se préparent à prendre les belles terres qui s'y trouvent, comme on les désigne communément. Suivant M. Roy, il paraît que ce chemin va offrir beaucoup d'avantages à la colonisation, vu la quantité considérable de bonnes terres qu'il y a dans les environs du lac Pohénégamouk jusqu'à la ligne provinciale, dans le comté Témiscouata, suivant que nous l'avons déjà mentionné. M. Desrochers croit qu'il y a douze ou quinze lots en culture dans le canton Bungay, et qu'environ un tiers des lots sont pris ; que les trois quarts des lots sont pris dans Woodbridge, quoiqu'il n'y ait qu'un tiers de ce terrain en culture ; qu'il se fait des défrichements dans Parke et Pohénégamouk, mais qu'il ne

pense pas qu'il y ait eu de défrichements faits dans les autres cantons. Il ajoute que l'étendue de ces cantons est à peu près comme suit : Bungay, Parke et Woodbridge, huit milles carrés ; Chapais, Painchaud, Chabot et Pohénégamouk, onze milles carrés ; qu'il s'y trouve de grands et magnifiques lacs dans chaque canton, ainsi que des rivières et des chutes en grand nombre. M. Charles Carrières, de son côté, inspecteur des chemins de colonisation, fait rapport au Gouvernement en date du 27 octobre 1862, que les terres qui avoisinent le lac Pohénégamouk sont d'une excellente qualité, et qu'on attend après l'ouverture de cette partie du chemin pour prendre et ouvrir ces terres. Cependant, il prétend que les terres situées sur ce chemin, dans le canton Parke, sont peu propres à l'agriculture, étant très-rocheuses, à l'exception de celles du 8e rang qui deviennent meilleures, malgré qu'elles soient encore passablement rocheuses. Quant à celles qui suivent jusqu'au chemin Taché, étant dans le canton Pohénégamouk, elles sont de bonnes qualités et propres à faire de bons établissements.

A part ces centres de colonisation, on remarque la nouvelle paroisse de St. Pacôme, qui comprend un territoire d'une étendue de 7 $\frac{1}{2}$ milles sur 4 $\frac{1}{2}$ milles, formée des 4e et 5e rangs et de la plus grande partie du 3e rang de la seigneurie de la bontouillerie, communément appelée la Rivière-Ouelle, et faisant partie de la deuxième rangée des paroisses du Saint-Laurent. Il y a un prêtre qui y réside. Cette paroisse renferme 148 familles ou 1,821 habitants qui possèdent 15,586 acres de terre dont 6,497 acres sont en état d'être cultivés, lesquels ont produit 17,345 minots de grains et 20,594 minots de patates, en 1860, formant en tout 37,942 minots et 1,415 tonneaux de foin. La propriété foncière est évaluée à \$120,520.

Pour prouver, encore une fois, combien la colonisation progresse dans les seigneuries, je vais citer une autre paroisse, celle de St. Alexandre, qui ne figure pas dans le Calendrier de 1851, mais qui est consigné dans le recensement de cette même année. En 1851, la paroisse nouvelle de St. Alexandre renfermait 112 familles ou 913 habitants, qui possédaient 11,179 acres de terre dont 3,916 étaient en état de culture, ayant produit 7,878 minots de grains et 4,508 minots de patates, formant en tout 12,386 minots. Aujourd'hui, cette paroisse contient 189 familles ou 1,735 habitants, lesquels possèdent 21,302 acres de terre dont 7,500 sont cultivés, ayant produit 22,752 minots de grains et 31,594 minots de patates, en 1860, formant une récolte totale de 54,346 minots, à part le foin et les paturages, dans les deux cas. Ces chiffres prouvent donc que la population a presque doublé, depuis dix ans, et que les produits agricoles ont plus que quadruplé ! La valeur de la propriété foncière est de \$208,420.

Culture du tabac.

MM. Les Rédacteurs.

Le *Herald* de Montréal, dans un de ses numéros du mois d'octobre 1863, publiait

dans ses faits divers, l'entrefilet suivant : "Tabac Canadien. Un pied de tabac a été cultivé, cette année, sur la terre de M. Drummond, dans les cantons de l'Est. " pesant 4 $\frac{1}{2}$ livres sans les graines. Cinq " de ces feuilles avaient les dimensions suivantes : 29 $\frac{1}{2}$ x13 2 $\frac{1}{2}$ x13, 27 $\frac{1}{2}$ x12 $\frac{1}{2}$, 26 $\frac{1}{2}$ x " 13 $\frac{1}{2}$ et 27x14."

Pour l'information du *Herald* et autres, veuillez publier dans un de vos numéros le fait que, malgré l'extrême sécheresse que nous avons eu cette année, j'ai cultivé ici, à 36 milles au nord de Montréal, deux cents pieds de tabac, dont les feuilles ont, en moyenne, atteint une longueur de 36 à 37 pouces sur 17 à 18 pouces de largeur. — Un de ces pieds de tabac pesait, aussitôt après avoir été coupé (le 1er septembre), 13 livres sans ses graines. Ses feuilles, au nombre de 21, offraient les dimensions suivantes : 24x12, 26x14 $\frac{1}{2}$, 30x17, 33x16, 41x19 $\frac{1}{2}$, 40x18, 42 $\frac{1}{2}$ x21, 40 $\frac{1}{2}$ x19 $\frac{1}{2}$, 36x16 $\frac{1}{2}$, 32x16 $\frac{1}{2}$, 34x16, 38x17 $\frac{1}{2}$, 38x18, 39x18 $\frac{1}{2}$, 38 $\frac{1}{2}$ x18 $\frac{1}{2}$, 37x17 $\frac{1}{2}$, 38x17, 29x15, 29x13, 31 $\frac{1}{2}$ x15 et 27x11 $\frac{1}{2}$. — Ces feuilles, mises bout à bout, ont donné une longueur de sept cent vingt-quatre pouces ou soixante pieds et 4 pouces.

Les amateurs et les cultivateurs de tabac qui désireraient avoir des renseignements sur la culture et la préparation du tabac, feraient bien de se procurer les numéros 6 et 7 de la 3ème année de la *Gazette des Campagnes* (publiée à Ste Anne de la Pocatière), ou, le No. 12 de l'édition hebdomadaire de l'*Ordre*, ou encore le *Défricheur* et le *Messenger de Joliette* ; car chacun de ces journaux a publié un traité sur la culture de cette plante.

DR. F. L. GENAND.

St. Jacques de l'Achigan, 8 sept. 1864.

—(Le Défricheur.)

La récolte de 1864.

Nous donnons ci-dessous des renseignements intéressants sur la récolte de 1864, dans un grand nombre de localités du Bas-Canada. Ces renseignements ont été fournis, dit le *Pays*, par les différents maîtres de stations du chemin de fer du Grand-Tronc.

DIVISION EST

St. Lambert.—La récolte de grains est au-dessus de la moyenne, mais de bonne qualité. Le foin est en abondance ; l'avoine, l'orge et les pois donneront environ de 12 à 15 minots par arpent.

St. Hubert.—L'avoine et l'orge sont bonnes, mais de courte venue ; le blé du printemps, moyen ; le blé d'inde n'est pas excellent ; les pommes de terre sont tout-à-fait bonnes, de même que les pois et les fèves.

Montagne de Boucherville.—Le blé du printemps forme une superbe récolte ; l'orge est moyenne ; les pois sont bons ; l'avoine de mauvaise venue ; les pommes de terre sont moyennes.

Belzil.—La récolte est au moins aussi bonne que celle de l'an passé. Le foin est considérablement au-dessus de la moyenne.

St. Hyacinthe.—Le foin, l'avoine, les pois, l'orge et les pommes de terre forment une récolte ordinaire.

Britannia Mills.—La récolte est généralement excellente.

St. Liboire.—On estime que le blé du printemps donnera 5,000 minots; l'orge, 6,000; l'avoine, 15,000; les betteraves et les pommes de terre 16,000; le foin 1,400 tonnes.

Upton.—Il est probable que la récolte sera très-abondante, cette année, particulièrement celle du blé, de l'avoine et des pois.

Acton.—Avoine, pois et grains tout-à-fait bons et en grande abondance; orge au-dessous de la moyenne, mais de bonne qualité; foin également au-dessous de la moyenne; légumes superbes, mais en petites quantités.

New-Durham.—Foin au-dessous de la moyenne; blé du printemps et sarrasin bon; avoine, très-légère; pommes de terre et navets, bons.

Richmond.—La récolte arrive à peine à la moyenne; on y recueille une grande quantité de menus grains.

Danville.—La récolte est, en général, meilleure qu'elle ne l'a été depuis cinq ans.

Warrick.—Toute la récolte a une belle apparence. Le blé du printemps arrivera à environ 10 minots par arpent; les menus grains et les légumes sont bons; l'avoine est au-dessus de la moyenne.

Arthabaska.—La récolte est généralement bonne, à l'exception de celle du foin, qui est au-dessous de la moyenne.

Bécancour.—Le blé du printemps donnera 15 à 20 minots par arpent; l'avoine 30 à 35; l'orge, de 30 à 33; le seigle, de 27 à 30; le sarrasin, de 15 à 30; les navets, de 300 à 400.

Moulin de Méthot.—La récolte des grains et des légumes est des plus favorables dans les paroisses environnantes.

Chemin de Craig.—La récolte est satisfaisante, excepté celle des pommes de terre.

St. Henri.—Avoine bonne; les légumes ont une bonne apparence.

St. Thomas.—Le blé du printemps est bon et sera au double de la moyenne; l'avoine, au-dessus de la moyenne et de bonne qualité. La récolte des grains est la meilleure que l'on ait eu depuis 10 ans.

Ste. Anne.—Le blé du printemps est ordinaire; la graine de lin sera d'excellente qualité et assez importante; le foin, au-dessous de la récolte ordinaire et de qualité médiocre; l'avoine, l'orge et les pois sont excellents. L'apparence des pommes de terre est bien bonne.

Rivière-Ouelle.—Le blé du printemps sera, en moyenne, de 15 minots par arpent; l'avoine, de 40; l'orge, de 18; les pois, de 35; les navets, de 500; les carottes de 400; les pommes de terre, 150; le foin d'environ une tonne et demie, également par arpent.

St. Pascal.—Avoine, 49,000 minots; blé 12,500; menus grains et légumes, 75,450.

Windsor.—La récolte du blé du printemps est excellente, comme qualité et quantité;

menus grains, bonne récolte et bonne qualité; légumes excellents.

Brampton Falls.—Le blé forme une récolte ordinaire. Les menus grains et les légumes sont bons; le foin, léger et n'arrive pas même à une récolte moyenne.

Lennoxville.—La récolte dans les environs est bonne; le foin donnera une bonne récolte ordinaire; le blé du printemps est meilleur que celui des années précédentes; les autres grains sont bons; les légumes très-abondants.

Waterville.—La récolte est généralement bonne.

Coaticook.—Le blé du printemps donnera environ 26 minots par arpent; l'avoine 45 à 55. L'étendue de la terre ensemencée dépasse 2000 arpents. L'orge, qui n'est pas de bonne qualité, ne donnera qu'une récolte ordinaire. Le sarrasin est bon; les pommes de terre aussi. Le foin restera dans la moyenne.

Gorham.—La récolte est, en général, au-dessous de la moyenne. Le blé et les pommes de terre sont peu abondantes. L'avoine et les autres grains, seront dans la moyenne.

Les moulins de Locke.—Le blé de l'automne et du printemps au-dessus de la moyenne et de bonne qualité. Menus grains en quantité ordinaire. Légumes en petite quantité, et au-dessous de la moyenne.

Bryant's pond.—Dans les villes de Woodstock, Rumford, Andover, Byron, Rosbury, Mexico, Pêru, Milton, Plam, Hamlin's Grant, Andover N. S., la quantité en minots sera comme suit: blé, 8400; autres grains, 13,000; fèves et pois 7,000; pommes de terre, 806,000; orge, 8,000; avoine 34,000; sarrasin, 11,000; foin, 12,000 tonnes; houblon, 30,000 livres.

Oxford.—La récolte sera généralement au-dessous de la moyenne.

New Gloucester.—Foin excellent; grains, sur les terres hautes, au-dessous de la quantité ordinaire; grains sur les terres de la rivière, pois, fèves, pommes de terres, récolte moyenne; avoine, orge et blé du printemps, bons.

Pownal.—Foin au-dessus d'une récolte moyenne. Blé de l'automne et du printemps, ainsi que les légumes, sont en petite quantité.

North Yarmouth.—Le blé n'a pas levé. Les menus grains sont au-dessous de la moyenne. Le foin est bon.

Cumberland.—La sécheresse a fait périr tous les menus grains, mais les légumes seront bons.

Falmouth.—Le blé n'est pas encore fait. L'orge, les pommes de terre et les divers autres grains ne dépasseront pas la moitié d'une récolte ordinaire. Les légumes ont bonne apparence et seront en quantité. Le foin est excellent.

Portland.—Le blé, l'orge et l'avoine bien au-dessous de la moyenne. Les grains ont bonne apparence, mais ne donneront pas une aussi bonne récolte que l'an dernier.

Les pommes de terre ont bonne mine et promettent beaucoup. Les pommes seront au-dessous de la moyenne. Le foin a donné une excellente récolte.

APHORISMES DU P. MICHEL.

Lorsque de grosses pierres se rencontrent et arrêtent la charrue, il faut alors opérer à bras, et si cet état de choses est le même partout, la dépense en devient ordinairement quatre fois plus élevée. C'est pourquoi je vous conseille, si vous êtes résolu à lutter contre des obstacles pareils, de n'opérer que graduellement, un peu à la fois, de manière à arriver au défoncement complet au bout de quelques années. De cette façon, la dépense devient moins sensible et toutes les bourses peuvent la subir.

Il ne reste plus, après cela, qu'à labourer et bien, pour amener les plus mauvaises terres aux conditions les plus favorables à la végétation.

MAXIMES ET PENSÉES.

Un livret de caisse d'épargne est un certificat de bonne conduite; c'est un passeport délivré au travail et à l'économie.

Si quelqu'un vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par le travail et l'économie, ne l'écoutez pas.

Celui qui montre trop souvent sa bourse s'expose à ce qu'on la lui emprunte.

ANNONCES.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.
District de Québec et la Rivière-du-Loup

	Aller.	Retour.
POINTE LEVI	10-00 AM	3-30 PM
Hadlow	10-10	3-20
Chaudière Junction	10-30	3-00
St Jean Chrysostôme	10-45	2-45
St Henri	11-00	2-30
St Charles	11-26	2-02
St Michel	11-45	1-41
St Valier	11-58	1-27
St François ou Berthier	12-14	1-10
St Pierre	12-25	1-00
ST THOMAS	12-42	12-42
Cap St Ignace	1-03	12-05
L'ISLET	1-25	11-42
	1-40	11-28
Trois Saumons	1-48	11-19
St Jean Port Joli	2-04	11-03
St Roch	2-28	10-37
STE ANNE	2-57	10-15
Rivière Ouelle	3-10	9-55
St Denis	3-26	9-39
ST PASCAL	3-43	9-23
Ste Hélène	4-03	9-03
St Alexandre	4-24	8-40
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 PM	8-00 AM

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.
1er octobre, 1864.



LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

De Québec à Gaspé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shédiac et Pictou.



Le puissant Steamer neuf en fer à hélice et de première classe,

LADY HEAD,

W. DAVISON, Maître,

Lai-sera le

QUAI ATKINSON,

Mardi, le 4 Octobre.

A QUATRE heures P. M.

Arrétant aux ports ci dessus en allant et en revenant.

PRIX DU PASSAGE ET DU FRET :

	1re cl.	2d. cl.	Fret p. baril
Québec à Gaspé,	\$12,00	\$4,00	50 cents
“ à Paspébiac,	13,00	5,00	50 “
“ à Dalhousie,	15,00	6,00	50 “
“ à Miramichi,	18,00	7,00	50 “
“ à Shédiac,	19,00	7,50	60 “
“ à Pictou,	20,00	8,00	60 “

Les prix sont les mêmes à partir des Ports ci-dessus à Québec.

Tout le bagage est au risque des propriétaires.

Les lits ne sont pas retenus si on ne paie d'avance au bureau.

Ceux qui ont des chargements à expédier sont requis de les faire déposer à 6 heures du matin sur le quai, et de faire passer leurs entrées à la Douane avant midi, le jour du départ.

Pour de plus amples détails s'adresser à

F. BUTEAU,

Agent,

Québec, Quai Atkinson, rue St.-Jacques.
51 septembre 1864.

MACHINES A COUDRE DE PARKER.

LES soussignés ont actuellement en mains plusieurs Machines à coudre, manufacturées par M. Parker, de Boston. Leur mécanisme et leurs accessoires ayant été perfectionnés tout récemment, les coutures qu'elles font sont de beaucoup préférables à celles faites par d'autres machines du même genre. Des attestations pourront en être fournies par de nombreux certificats imprimés en brochure, et que les soussignés pourront fournir aux personnes qui en feront la demande.

Pour la vente, conditions libérales.

GOSSELIN & DION,

Marchands,

15 sept. 1864.

Ste. Anne de la Pocatière.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie de toute sorte, etc., etc.

AUSSI :

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Ils sont heureux d'offrir en même temps leurs remerciements à leurs nombreux amis.

Québec 9¹/₂, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

Marchandises Nouvelles.

Étoffes à Soutane.

MERINOS DOUBLES (Tissus de laine.)	
Paramatas	idem.
Saie	idem.
Serge	idem.
Drap d'été	idem.

Ceintures de laine. Etoffes à ceintures.

TWEEDS Ecossais pour le printemps et l'été.

Tissus français (nouveau) pour Habits et Pantalons

Tweeds de Manufactures Canadiennes.

Toile fine d'Irlande.

LES soussignés viennent d'ouvrir six caisses de Toile Fine, qu'il offrent en vente, à des prix très réduits.

Chemises, Cols, etc.

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de Chemises blanches et de couleurs.

AUSSI—

Une grande variété de Cols et de Cravates, dans le dernier goût.

Tapis, etc.

Tapis Impérial, Tapis Tapissierie, Tapis Ecossais, Tapis Union, Tapis Fil, Tapis Manille, Tapis Toile Cirée, Tapis pour escaliers, Toile cirée pour tables, Damas, Moires.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

15 août 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

F. A. ST. LAURENT

IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE ET AMERICAINE,

No. 15, Rue des Fossés, No. 15, ST. ROCH—QUÉBEC.



F. A. St. L. a constamment en mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures de maisons — Outils pour les ouvriers — Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour peinture — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tolo — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb — Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

↔ A vendre en gros et en détail. ↔

1er août 1864.

E. BALZARETTI,

MARCHAND DE TABAC,

No. 10, Rue des Fossés, No. 10

ST. ROCH—QUÉBEC,

Importateur de Pipes en bois, Calumets, Tabatières, Cigares, articles de fantaisie, etc., etc., etc.

Constamment en mains un grand assortiment de tabacs à priser, à fumer et en feuilles, à vendre en gros et en détail.

1er août 1864.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 18 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry), Haute-Ville.

1er déc. 1863.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY, près de l'Eglise.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

ED. GINGRAS & Cie.,

(CI-DEVANT ED. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville, Québec.

L. J. G. et Cie. ont toujours un grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

FARRATONNERRE CANADIEN.

Protégez votre vie et vos propriétés.

Une des premières lois de la nature humaine est celle qui ordonne de protéger notre vie et nos propriétés; jusqu'à ces derniers temps, l'homme a mis à contribution son temps, son argent et son génie pour l'amélioration de toutes les branches d'industrie, depuis la simple brouette jusqu'à la puissante machine à vapeur, sans songer pour un instant au moyen de protéger sa vie et ses propriétés contre le terrible danger auquel l'expose l'électricité atmosphérique. Que de vies se perdent, que de propriétés détruites chaque année par cette puissance invisible! Pourquoi ne pas s'en défendre, quand on peut le faire pour une bagatelle; cette dépense n'est pas seulement pour un an, mais pour la vie.

Nous offrons donc au Public Canadien des Parratonnerres de la meilleure qualité, qui lui seront d'une protection sûre lorsqu'ils seront employés avec les précautions nécessaires. Ses Parratonnerres susdits ont été examinés par la plupart des hommes de sciences du Canada.

Toutes commandes adressées à Mr. Edmond Gélinas, aux Trois-Rivières, seront exécutées sous le plus court délai et à des conditions faciles.

G. GELINAS & Cie.

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX DE COE.

PRÉPARATION SUPÉRIEURE D'OS MOULUS

ENGRAIS SANS ÉGAL

Pour toutes les plantes de Jardins et des Champs.

Il fait mûrir les moissons de 10 à 20 jours plus tôt, et accroît merveilleusement le produit.

Prix, \$50 le tonneau, mis en quarts contenant à peu près 250 livres chaque; aussi en boîtes d'environ 30 livres, à \$1 chaque.

Manufacturé à vendre par ANDREW COE, propriétaire. Bureau à Toronto, No. 3, Salle Masonique, Rue Toronto. Bureau à Montréal, No. 38, rue St. François-Xavier.

E. L. SNOW,
Agent général.

1er avril 1864.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère; 2o. Avoir au moins seize ans; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance, moitié en entrant et le reste au 1er février. Un semestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Le blanchissage et le raccommodage sont à la charge des parents, comme la pension. Prix, environ \$0.50 par mois.

Aucun uniforme n'est prescrit. On désire cependant qu'ils aient une redingote ou surtout noir les jours de dimanche et de fête. Il faut des habits communs de rechange pour les travaux de culture, et deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Vve. Ed. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'Ecole. Prix, \$6.00 par mois, payables invariablement d'avance.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

1er Sept. 1864.

Directeur.

La rentrée des Elèves n'est pas encore fixée; elle sera annoncée dans les journaux.

A VENDRE



A St. Pacôme, comté de Kamouraska, un magnifique cheval, GRAND TROTTEUR, faisant un mille en 2 minutes et 35 secondes, âgé de sept ans.

Pour plus de détails s'adresser à Joseph Pelletier, ou à M. le Curé du lieu. 1er août 1864.

UN certain nombre d'exemplaires de la Gazette des Campagnes, comprenant une série complète des numéros de la 2me année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez MM. HARDY & MARCHOTTE, libraires.

A VENDRE à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes, EN GROS ET EN DÉTAIL, aux prix de Québec :

LIVRES D'ECOLE,

ETC., ETC., ETC.

AGENTS DE LA

Gazette des Campagnes:

- ST. DENIS (en bas), M. S. Dionne.
- KAMOURASKA, Chs. Lindsay, écr., N. P.
- STE. HÉLÈNE, (Kamouraska) M. Ed. Chapleau, marchand.
- ST. ALEXANDRE (Kamouraska), M. Edmond Lévesque, marchand.
- ST. MODESTE (Témiscouata) N. Miville, écr., M. P.
- ST. ELOI, Révd. M. G. Gandin.
- ISLE-VERTE, Achille Bertrand, écr.
- TROIS-PISTOLES, Ths. P. Pelletier, écr.
- RIMOUSKI, E. Grondin, écr., arpenteur.
- ST. FABIEN, Révd. M. A. Ladrière.
- ST. SIMON (Rimouski) Aug. Pelletier, écr.
- ST. JEAN PORT-JOLI, P. G. Verreault, écr.
- L'ISLET, Jules Casgrain, écr., N. P.
- CAP ST. IGNACE, Noël Nadeau, écr.
- ST. PIERRE, RIVIÈRE DU SUD, G. Blais, écr.
- ST. THOMAS, Louis Blais, écr., avocat.
- ST. HENRI DE LAUZON, Révd. M. F. Caron.
- STE. CROIX, L. C. Desrochers, écr., N. P.
- ST. ANTOINE DE TILLY, Edouard LaRue, écr., Notaire.
- LAMBTON, le Docteur Ls. Labrecque.
- STE. JULIE DE SOMERSET, J. B. Rousseau, écr.
- STE. FAMILLE, ISLE D'ORLÉANS, M. Basile Marquis.
- ST. LAURENT, ISLE D'ORLÉANS, M. Zéphirin Lapierre, instituteur.
- ST. JEAN DE L'ISLE D'ORLÉANS, Léonidas LaRue, écr., E. M.
- LES ESCOUINS, TAOUSSAC, LES BERGERONNES, et la BAIE DE MILLE VACHES, Révd. M. R. Boily.
- ST. AMBROISE DE LA JEUNE LORETTE, M. Gonzague Vincent, M. P.
- ST. CASIMIR, F. X. Gingras, écr.
- ST. GRÉGOIRE, Révd. M. J. Harper.
- ST. STANISLAS DE BATISCAN, Elie Rinfret, écr.
- WOTTON, N. Bourque, écr.
- ST.-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack, libraire, rue Cascades.
- TERREBONNE, J. C. Auger, écr., Notaire
- “ COLLÈGE MASSON, Révd. M. F. X. Leclerc.
- COLLÈGE DE JOLIETTE, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.
- ST. JACQUES DE L'ACHIGAN, Docteur F. L. Génand.
- ST. CÉSaire DE ROUVILLE, Révd. M. J. A. Provençal.
- MONTREAL (Carré Chaboilly), Dr. P. O'Leary, M. D.
- QUÉBEC, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.
- RUSTICO (Isle du Prince Edouard), Révd. M. Geo. A. Belcourt.
- CARAQUET (New-Brunswick), M. John Ls. Légère.
- ST. BRUNO (Madawaska), Révd. M. A. L'Hiver.